

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01545

Numéro SIREN : 889 907 119

Nom ou dénomination : R2A

Ce dépôt a été enregistré le 16/01/2024 sous le numéro de dépôt 643

R2A
Société par Actions Simplifiée Associé Unique
au capital de 5.000 euros

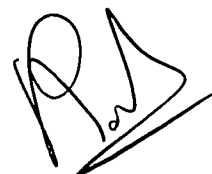
**Siège social : 263 rue de la bourie -
85440 TALMONT ST HILAIRE**

889 907 119 00016 RCS La Roche sur Yon

COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2022

PERIODE DU 1er OCTOBRE 2021 AU 30 SEPTEMBRE 2022

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Désignation de l'entreprise		R2A		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		263 rue de la Bourie 85440 Talmont St Hilaire			
SIRET		8 8 9 9 0 7 1 1 9 0 0 0 1 6			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12	
				Exercice N clos le 30 09 2022	
ACTIF		Brut		Amortissements – Provisions	
		1		2	
				Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012	
		Autres *	014	016	
	Immobilisations corporelles *		028	2 077	030 1 064
	Immobilisations financières * (1)		040	15 000	042 15 000
	Total I (5)		044	17 077	048 1 064
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	
		Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	19 980	070 19 980
		Autres * (3)	072	5 266	074 5 266
	Valeurs mobilières de placement		080	082	
	Disponibilités		084	88 485	086 88 485
	Charges constatées d'avance *		092	094	
Total II		096	113 732	098 113 732	
Total général (I + II)			110	130 808	112 1 064
PASSIF				Exercice N NET	
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		5 000
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		128		500
	Réserves réglementées *		130		
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131		132 53 663
	Report à nouveau		134		
	Résultat de l'exercice		136		51 157
	Provisions réglementées		140		
Total I			142		110 320
Provisions pour risques et charges			Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		2 025
	Autres dettes	(dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	7 500	172 17 399
Produits constatés d'avance			174		
Total III			176		19 424
Total général (I + II + III)			180		129 744
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		R2A		Néant ☐ *		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le		
				018		31 03 2022		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons	215		214		
		Services *	intracommunautaires	217		218	94 664	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitations reçues				226			
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230		48	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232		94 712	
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stocks (marchandises) *				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240			
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242		28 375	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *)		243	419	244		419	
	Rémunérations du personnel *				250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		92	
	Dotations aux amortissements *				254		692	
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262		507	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)				264		30 086		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270		64 626		
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294		
Produits exceptionnels (IV)				290				
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300		1 200		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306		12 269		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310		51 157		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	51 157	314		
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324	12 269		
	Divers* dont intérêts excédentaires des optes-cis d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		1 200	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de l'option			Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU - TE (44 octies et octies A)	987		342
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JEI (44 sexies A)	989			
ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44 quindécies)	138			
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)		991		Investissements outre-mer	344			
ZFANG (44 quaterdecies)		345						
BUD (44 sexdecies)		992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
Dont divers		Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)				655		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)				643		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)				645		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)				647		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)				648		
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641		
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2		352	64 626	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2		370	64 626	372		

ANNEXE COMPTES ANNUELS 2021 / 2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Désignation de la société : SASU R2A

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 129 744 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice après impôt société de 51 157 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 4/11/2022 par le dirigeant de l'entreprise.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ✓ Continuité de l'exploitation,
- ✓ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ✓ Indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

I. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.

Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels informatiques : de 1 à 3 ans
- Brevets : 7 ans
- Agencements, aménagements des terrains : de 6 à 10 ans
- Constructions : de 10 à 20 ans
- Agencement des constructions : 12 ans
- Matériel et outillage industriels : 5 ans
- Agencements, aménagements, installations : de 6 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel de bureau et informatique : de 3 à 10 ans
- Mobilier : de 5 à 10 ans

II. Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

III. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti". La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks. Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

IV. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

V. Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent. Etablissement des états financiers en conformité avec :

- Le P.C.G. 1999 homologué par arrêté du 22 juin 1999
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les frais de recherche et développement ne sont pas activés et passés directement en charge au cours de l'exercice.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement en fonction de leur durée de vie. Le matériel informatique est déprécié sur une durée de 3 ans.

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles seraient dépréciées s'il existait un risque de non-recouvrement.

Immobilisations et amortissements

Description	Valeurs en début d'exercice	Acquises durant l'exercice	Cédées durant l'exercice	Valeurs en fin d'exercice
Frais d'établissement – licences - Autres				
Constructions				
Installations générales, agencements des constructions				
Matériels et outillage industriels				
Agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	2 077			2 077
Mobilier				
Autres				
Immobilisations Financières	15 000			15 000
TOTAL GENERAL	17 077			17 077

Etat des amortissements

Description	Valeurs en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeurs en fin d'exercice
Frais d'établissement – licences - Autres				
Constructions				
Installations générales, agencements des constructions				
Matériels et outillage industriels				
Agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	372	692		1 064
Mobilier				
Autres				
TOTAL GENERAL	372	692		1 064

Provisions et dépréciations

Néant

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice

Créances**ETAT DES CREANCES****Montant brut Un an au plus Plus d'1 an**

Créances rattachées à des participations

Prêts

Autres immobilisations financières

Clients douteux ou litigieux

Autres créances clients

19 980

19 980

Créance représentative de titres prêtés

Personnel et comptes rattachés

Sécurité Sociale et autres organismes sociaux

Etat - Impôt sur les bénéfices

4 931

4 931

Etat - TVA

335

335

Etat - Autres impôts, taxes, versements assimilés

Etat, autres collectivités : créances diverses

Groupe et associés

Débiteurs divers

Charges constatées d'avance

TOTAL GENERAL**25 246****25 246****0**

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

Etats des dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	Plus d'1 an	Moins 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine					
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés	2 025	2 025			
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat - Impôt sur les bénéfices					
Etat - TVA	9 149	9 149			
Etat - Autres impôts, taxes et assimilés	750	750			
Dettes - Immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés	7 500		7 500		
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL GENERAL	19 424	11 924	7 500	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés					

Autres tableaux

Etat des Charges Externes

CHARGES EXTERNES

Comptes	Libellés	Montant
606110	Carburant	4 337,92
606300	Fournitures: entretien, informatique, aménagement, café ...	579,91
606350	Autres fournitures et équipements	12,49
606400	Fournitures de bureau (papeterie)	1 116,98
611010	Mission DAF externalisé	10 800,00
613520	Location LLD Véhicule Utilitaire	5 111,28
615510	Entretien et Réparation Véhicule Utilitaire	1 193,76
616020	Assurance Flotte Automobile	725,86
616050	Assurance Perte Financière LLD VU	283,81
622600	Honoraires Commissions	223,20
623000	Publicité, catalogue, cadeaux, presse	176,62
625100	Frais de déplacement	1 179,98
625700	Frais de réception-Invitation Client	1 509,37
626100	Frais téléphone internet	553,50
626200	Frais postaux	4,69
627000	Frais bancaires (CB, tenue de compte)	554,92
Total des Charges Externes		28 364,29

R2A

Société par Actions Simplifiée au Capital de 5.000 euros

**Siège Social : TALMONT-SAINT-HILAIRE (85440)
263 rue de la Bourie**

RCS LA ROCHE SUR YON 889 907 119

-oOo-

Exercice clos le 30 Septembre 2022

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

ADOPTÉE PAR L'ASSOCIE UNIQUE

LE 2 DECEMBRE 2022

Monsieur Eric ROBIN, associé unique, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice d'un montant de 51.157 €, comme suit :

➤ A l'actionnaire unique, une somme de prélevée sur le bénéfice de l'exercice	30.000 €
➤ Le solde à la réserve facultative, soit une somme de Le compte « Autres Réserves » se trouvant corrélativement porté de 53.663 € à 74.820 €	21.157 €

TOTAL égal au bénéfice de l'exercice, ci	51.157 €

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

